



Invest
Ontario

ONTARIO
CANADA

INVESTISSEMENTS ONTARIO

2022-2023

29 juillet 2023

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	3
À PROPOS D'INVESTISSEMENTS ONTARIO	4
RÉALISATIONS STRATÉGIQUES DE 2022-2023	7
ANCRÉE DANS DE SAINES PRATIQUES DE GOUVERNANCE	22
GESTION DES RISQUES DE L'ORGANISATION.....	26
RÉSULTATS FINANCIERS.....	29
REGARD VERS L'AVENIR	29
ANNEXE A : RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	31
ANNEXE B : RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT.....	32
ANNEXE C : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	34
ANNEXE D : MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	45
ANNEXE E : PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS	47

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel d'Investissements Ontario, qui présente nos progrès et nos réalisations de l'année écoulée.

Malgré les incertitudes à l'échelle mondiale et les défis économiques, cette année a été marquée par une expansion significative de l'impact et de la portée de notre organisation. Nos efforts collectifs ont permis d'obtenir 1,77 milliard de dollars d'investissements, qui se sont traduits par la création de 2297 nouveaux emplois. Ces chiffres ne représentent pas seulement notre succès, ils indiquent également la valeur que les investisseurs continuent d'accorder à l'Ontario en tant que lieu d'investissement.

Notre succès repose en grande partie sur l'importance que nous accordons au service de nos clients investisseurs. En améliorant nos interactions avec les investisseurs, grâce au déploiement de nouveaux systèmes technologiques, à la simplification des accords d'investissement et à la réduction des délais, nous avons été en mesure d'offrir une expérience de plus en plus transparente en matière d'investissements. Cela a permis d'atteindre un taux de satisfaction global des investisseurs de 95 %. La mise en place prévue d'une approche à guichet unique et de services de sélection de sites renforcera notre engagement en faveur de l'efficacité et de l'excellence des services.

Notre équipe a grandement mobilisé les principaux partenaires municipaux et fédéraux, à la fois pour mobiliser des investissements et pour éclairer l'élaboration d'une stratégie « d'Équipe Ontario » pour l'année à venir. Ces partenariats restent extrêmement importants pour nous acquitter de notre mandat.

Nous tenons à remercier le ministre Vic Fedeli, le conseil d'administration d'Investissements Ontario, le personnel du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, ainsi que l'équipe d'Investissements Ontario. Vos efforts dévoués ont accéléré la transition d'Investissements Ontario d'une organisation en démarrage à une entité établie. Merci d'avoir joué un rôle déterminant dans ce projet exceptionnel.

À l'avenir, nous continuerons à nous concentrer sur la création d'une valeur réelle pour les investisseurs, et sur la promotion de l'innovation et de la collaboration. Nous continuerons à réaliser des investissements à impact élevé, afin de créer des emplois et de favoriser la résilience et la prospérité de l'Ontario.

Elyse Allan
Présidente

Trevor Dauphinee
Directeur général

À PROPOS D'INVESTISSEMENTS ONTARIO

Obtenir des investissements du secteur privé

Investissements Ontario est un organisme provincial dirigé par un conseil d'administration, qui se consacre à l'obtention d'investissements du secteur privé qui permettent de créer des emplois, de générer des bénéfices pour la province et de soutenir la croissance durable et la compétitivité des secteurs des sciences de la vie, de la fabrication de pointe (y compris l'automobile) et de la technologie de l'Ontario.

Nous sommes déterminés à offrir une expérience de tout premier plan aux investisseurs par l'entremise d'une interface client unique. Pour soutenir les entreprises en croissance et en expansion, nous fournissons une expertise et un soutien personnalisés aux investisseurs, y compris en matière de talents, de consultation et de services de conciergerie.

Dans nos trois secteurs prioritaires, nous mettons l'accent sur :

- les investissements clés substantiels, qui enrichissent les chaînes d'approvisionnement, créent des emplois en aval et attirent de nouveaux investissements;
- les investissements stratégiques susceptibles de générer des occasions dans la chaîne de valeur et de renforcer la chaîne d'approvisionnement, surtout pour les regroupements et les sous-secteurs ciblés.

Nous suivons un processus d'évaluation sophistiqué pour cibler des investissements dans des projets de valeur élevée, éclairer les évaluations et choisir des projets qui permettent de :

- **Créer des emplois bien rémunérés** : Nous avons activement recherché des opportunités d'investissement susceptibles de créer des emplois de qualité et bien rémunérés. En attirant des entreprises qui donnent la priorité à la création d'emplois, nous visons à améliorer les possibilités d'emploi et à contribuer à la prospérité générale de la main-d'œuvre ontarienne.
- **Augmenter la productivité des entreprises** : Nous avons ciblé les investissements susceptibles d'améliorer la productivité des entreprises. En encourageant l'adoption de technologies innovantes et la collaboration et en soutenant

l'optimisation des processus, nous sommes déterminés à permettre aux entreprises de devenir plus efficaces et plus compétitives.

- **Répartir la croissance dans toute la province :** Nos plans d'attraction des investissements ont été soigneusement élaborés pour garantir que la croissance ne se limite pas à certaines régions. En cernant les opportunités susceptibles de stimuler la croissance dans différentes régions de la province, nous voulons favoriser une croissance économique équilibrée et créer des opportunités pour diverses communautés.
- **Élargir la clientèle des entreprises locales :** Nous avons activement recherché des investissements susceptibles d'attirer de nouveaux clients dans les entreprises locales. En donnant la priorité aux écosystèmes d'entreprises, nous visons à aider les entreprises locales à élargir leur clientèle et à augmenter leurs revenus.
- **Générer des recettes fiscales :** En attirant des investissements qui contribuent à la croissance économique globale, nous visons à accroître les recettes fiscales pouvant être utilisées pour les services publics et le développement des infrastructures.

Grâce à notre sélection stratégique des opportunités d'investissement et notre soutien à celles-ci, nous jouons un rôle essentiel pour favoriser une croissance durable, stimuler l'innovation et maximiser le potentiel économique de l'Ontario.

Soutien personnalisé aux entreprises

Le budget 2021 du gouvernement provincial prévoyait une enveloppe de 400 millions de dollars sur quatre ans pour la création du Fonds pour Investissements Ontario, afin de stimuler les investissements propres à générer :

- des retombées économiques, sectorielles et régionales tant positives et que durables;
- un rendement des fonds gouvernementaux investis qui est élevé et quantifiable.

Ce fonds assure un soutien financier personnalisé en cas de coûts désavantageux et permet d'obtenir des engagements et des investissements qui accroîtront la compétitivité régionale et sectorielle. Notre conseil d'administration évalue les occasions d'investissement et formule des recommandations au ministre sur l'utilisation du Fonds

pour Investissements Ontario. Cette année, il a examiné et recommandé 15 opportunités d'investissement au ministre.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le Fonds pour Investissements Ontario a été tenu et administré par le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce.

RÉALISATIONS STRATÉGIQUES DE 2022-2023

Sécuriser des investissements stratégiques

1,77 Md\$

D'INVESTISSEMENTS

2297

NOUVEAUX
EMPLOIS

7624

EMPLOIS
CONSERVÉS

279 M\$

RECETTES
FISCALES
GÉNÉRÉES

16

EMPLACEMENTS

RGT : 38 %
EST : 13 %
SUD-OUEST : 13 %
CENTRE : 38 %
NORD : 0 %

1:26

POUR CHAQUE DOLLAR
PROVENANT DU
FONDS POUR
INVESTISSEMENTS ONTARIO,
26 \$ SONT MOBILISÉS

Au cours de la période couverte par le rapport, nous voulions sécuriser des investissements stratégiques grâce à des plans d'attraction des investissements qui ciblent les sous-secteurs et les regroupements prioritaires qui présentent un fort potentiel de croissance.

Élaboration de plans d'attraction des investissements

- Au cours de l'année passée, nous avons étudié le contexte de l'investissement, ce qui nous a permis de comprendre chaque secteur cible et de cerner les principales opportunités d'investissement.
- L'une des principales réalisations de l'année a été l'élaboration de plans d'attraction des investissements adaptés aux secteurs dans lesquels nous opérons. Ces plans ciblent les sous-secteurs et les regroupements prioritaires qui affichent le plus grand potentiel de croissance (voir l'Annexe E).

- Nos plans d'attraction des investissements ont tenu compte des tendances du marché, des indicateurs économiques, des avantages concurrentiels de l'Ontario et des commentaires des parties prenantes.

Analyse rigoureuse et disciplinée

- Nous avons utilisé des techniques d'analyse et de modélisation dans un cadre d'investissement pour évaluer les opportunités d'investissement en fonction de leur potentielle incidence économique.
- Grâce à cette approche, nous avons soutenu en priorité les investissements ayant le plus grand potentiel pour générer des retombées économiques et stimuler la croissance à long terme.

Prochaines étapes

Nous restons déterminés à obtenir des investissements stratégiques qui stimulent la croissance économique et créent de la valeur à long terme pour l'Ontario. Nos plans d'attraction des investissements, éclairés par l'analyse et la modélisation, nous permettront de donner la priorité aux sous-secteurs et aux regroupements affichant le plus grand potentiel de réussite. (Voir l'annexe E pour davantage de renseignements)

EXEMPLES DE RÉUSSITE : MAGNA INTERNATIONAL

Électrifier la chaîne de production et d'approvisionnement de l'Ontario en pièces détachées pour automobiles et véhicules électriques dans six régions

Le Fonds pour Investissements Ontario accorde une subvention de 23,6 millions de dollars à Magna pour la construction d'une nouvelle installation d'enceintes de batteries à Brampton et pour développer la production de pièces pour véhicules électriques sur cinq autres sites en Ontario.

Investissements Ontario a également fourni des services de sélection de sites, ainsi que des renseignements sur la disponibilité des infrastructures et l'accès aux transports, afin d'éclairer le processus décisionnel de Magna.

L'investissement renforce la transition de Magna vers l'électrification, ce qui permet de diversifier la chaîne d'approvisionnement automobile de la province et d'augmenter la production locale de pièces pour les assembleurs automobiles, tout en mettant plus de véhicules électriques sur les routes.

Investissement de Magna :

471 M\$

Investissement du Fonds
pour Investissements
Ontario :

23,6 M\$

Emplois créés :

**Plus de
1000**

« Magna est profondément ancrée en Ontario, et nous sommes ravis d'ouvrir une nouvelle installation dédiée à l'électrification stratégique. L'installation de Brampton, associée à des investissements et au développement de cinq installations [régionales] existantes de l'Ontario, permet à Magna de répondre aux demandes des clients dans plusieurs domaines de produits. Nous nous réjouissons à l'idée d'amener de nouvelles entreprises, de nouveaux investissements et de nouveaux emplois en Ontario. »

- Eric Wilds, directeur des ventes et du marketing de Magna International

EXEMPLES DE RÉUSSITE : VUEREAL

Cette jeune entreprise originaire de l'Ontario, dont la plateforme d'impression microSolid modifie notre la façon de voir le monde

Le Fonds pour Investissements Ontario accorde une subvention de 2 millions de dollars à VueReal pour lui permettre d'augmenter la production de ses applications de microDEL et microcapteurs utilisées comme écrans et affichages dans divers produits électroniques grand public, tels que les ordinateurs portables, les téléviseurs et les téléphones intelligents, ainsi que dans les appareils de technologie médicale.

Cette subvention permet à VueReal d'accroître sa capacité à répondre à la demande mondiale croissante et de conserver son avantage sur le marché des microDEL.

Investissements Ontario a également établi un partenariat avec le fonds de Technologies du développement durable Canada, qui a fourni 8,5 millions de dollars pour commercialiser en Ontario des technologies de pointe produites localement.

Investissement de
VueReal :

40 M\$

Investissement du Fonds
pour Investissements
Ontario :

2 M\$

Emplois créés :

75

« VueReal a tiré parti de l'écosystème [technologique et automobile de l'Ontario] pour développer ses technologies [durables et de pointe] d'impression microSolid, qui permettent de créer des surfaces intelligentes pour les écrans et les applications de capteurs de la prochaine génération.

« Ces technologies innovantes jouent un rôle important dans la création d'emplois dans l'économie moderne d'aujourd'hui et revêtent une importance stratégique pour de nombreuses industries, tels que l'aérospatiale, l'automobile, l'électronique grand public, les soins de santé, la médecine, la sécurité, etc. Nous sommes fiers de produire ces technologies de pointe [en Ontario]. »

- Dr Reza Chaji, PDG et fondateur de VueReal

EXEMPLES DE RÉUSSITE : NOKIA

Créer un centre de recherche et de développement sur les TIC et la cybersécurité de renommée mondiale

Le Fonds pour Investissements Ontario accorde un prêt de 30 millions de dollars à Nokia pour transformer ses installations d'Ottawa en un centre de télécommunications et de technologie de renommée mondiale, à l'appui des technologies de l'information et de la communication de la prochaine génération et de l'innovation en matière de cybersécurité.

Investissements Ontario a aidé l'entreprise à élaborer une analyse des coûts en lui fournissant des renseignements sur ses dépenses opérationnelles. Investissements

Ontario a également fourni des renseignements sur le marché du travail, notamment sur la disponibilité des travailleurs qualifiés et les taux de rémunération.

Ce financement soutient l'expansion de Nokia pour créer de nouvelles infrastructures de R et D et de recherche, doublant sa surface de laboratoire actuelle pour atteindre plus de 180 000 pieds carrés, et pour embaucher 344 nouveaux postes hautement qualifiés, dont 161 postes de R et D.

Le projet servira de fondement à la mise en place d'infrastructures technologiques essentielles en matière de villes intelligentes, de transports, de services publics et de services gouvernementaux, et générera une nouvelle propriété intellectuelle et des innovations qui renforceront la compétitivité de Nokia sur le marché mondial.

Investissement de Nokia :

**Plus de
340 M\$**

Investissement du Fonds
pour Investissements
Ontario :

30 M\$

Emplois créés :

344

« Nokia contribue au leadership technologique de l'Ontario. Ce centre de R et D durable et de renommée mondiale sera l'une des avancées les plus dynamiques de Nokia et permettra de créer des innovations et des solutions de pointe afin de faire progresser l'écosystème technologique mondial. »

– Pekka Lundmark, président-directeur général de Nokia

« L'annonce d'aujourd'hui renforce l'engagement de Nokia envers les marchés de l'Ontario et du Canada, pour lesquels nous avons investi 1,4 milliard de dollars dans la recherche et le développement au cours des cinq dernières années. Le centre de recherche et de développement de Nokia, situé à Ottawa, permettra de générer une nouvelle propriété intellectuelle et de commercialiser des technologies novatrices de télécommunications avancées et de cybersécurité, nous aidant ainsi à atteindre notre objectif d'améliorer la vie des personnes en Ontario, au Canada et dans le monde entier. »

– Jeffrey Maddox, président de Nokia Canada

EXEMPLES DE RÉUSSITE : ASTRAZENECA

Faire progresser la recherche et le développement de médicaments innovants, capables de transformer des vies

Investissements Ontario a aidé AstraZeneca à développer grandement ses capacités de recherche et de développement en Ontario.

L'organisation a facilité des mises en relation stratégiques avec Essais Cliniques Ontario, favorisant la collaboration et les partenariats potentiels dans le secteur de la recherche clinique. En outre, nous avons fourni un soutien en matière d'acquisition de talents, afin d'aider AstraZeneca à constituer une main-d'œuvre qualifiée pour ses essais cliniques.

Ce soutien permettra à AstraZeneca de créer un nouveau centre de recherche et de développement, axé sur les maladies rares, qui mènera des études cliniques mondiales en oncologie et en immunologie et contribuera à améliorer l'accès des Canadiens aux nouveaux médicaments.

L'investissement d'AstraZeneca permettra de créer 500 emplois hautement qualifiés dans la science et la recherche en Ontario, le deuxième centre de sciences de la vie le plus important d'Amérique du Nord.

Investissement du Fonds
pour Investissements
Ontario :

Emplois créés :

500

Aides non financières

« La décision d'investir en Ontario témoigne du réseau d'universités, d'hôpitaux et de centres de recherche de calibre mondial dans la RGT et dans le Sud de l'Ontario, ainsi que du bassin diversifié de talents scientifiques qui existe dans la région.

En outre, nous sommes ravis de voir les mesures prises par le gouvernement de l'Ontario pour appuyer le secteur en lançant la toute première Stratégie ontarienne pour les sciences de la vie, et nous sommes impatients de collaborer avec eux et contribuer à

améliorer l'accès à de nouveaux médicaments pour tous les Canadiens, afin de garantir que l'Ontario demeure concurrentiel à l'échelle mondiale pour de futurs investissements cliniques et en recherche. »

- Kiersten Combs, présidente d'AstraZeneca Canada

EXEMPLES DE RÉUSSITE : POINTSBET

Première entreprise internationale de jeux en ligne
à établir son siège en Ontario

Investissements Ontario a obtenu un investissement de 10 millions de dollars de la part de la société australienne de jeux en ligne PointsBet pour l'ouverture de son siège au Canada en décembre 2022. Peu après le lancement de Jeux en ligne Ontario, l'organisation a travaillé avec PointsBet pour ouvrir ses bureaux à Toronto.

L'investissement de PointsBet, l'un des acteurs à la croissance la plus rapide d'Amérique du Nord, permettra de créer un centre d'innovation pour l'équipe technologique mondiale de l'entreprise et plus de 50 nouveaux emplois pour renforcer sa présence au Canada.

Investissement de
PointsBet :

10 M\$

Investissement du Fonds
pour Investissements
Ontario :

Aides non financières

Emplois créés :

50

« Nous pensons que l'Ontario possède le talent et la main-d'œuvre qui peuvent nous aider à être à l'avant-garde des jeux sur Internet au Canada.

Notre mission depuis le tout début a été de construire un système de paris sportifs maison, avec des employés canadiens, pour le marché canadien. »

- Scott Vanderwel, directeur général de PointsBet Canada

Offrir une expérience exceptionnelle aux investisseurs

95 %

DE SATISFACTION
DES
INVESTISSEURS

172

ARTICLES POSITIFS
DANS LES MÉDIAS

390 088

VISITES SUR
INVESTONTARIO.CA

Investissements Ontario est pleinement déterminée à offrir une expérience exceptionnelle aux investisseurs. Nous sommes convaincus que la satisfaction et la réussite de nos investisseurs sont primordiales. De plus, nous avons pris plusieurs initiatives pour nous assurer que leurs besoins sont satisfaits de manière efficace.

Mobilisation sur divers canaux :

- Nous avons organisé des réunions en personne, nous sommes déplacés pour communiquer directement avec les investisseurs et nous avons participé activement à des conférences sectorielles afin de nouer des relations.
- Nous avons utilisé notre site Web et nos médias sociaux pour fournir des mises à jour opportunes, partager des renseignements précieux et engager un dialogue constructif avec les investisseurs.

Mise en œuvre d'un système de gestion des relations clients (GRC) :

- Déploiement réussi d'un nouveau système de GRC pour simplifier la gestion des clients, ce qui nous permet de mieux suivre les interactions, de fournir des solutions personnalisées et d'assurer une communication plus efficace avec les investisseurs.

Accords simplifiés et adaptés aux entreprises :

- Dans le cadre de notre engagement à créer un environnement favorable aux entreprises, nous simplifions activement nos accords d'investissement.
- En simplifiant la formulation et en réduisant la complexité des accords, nous visons à faciliter les transactions et à permettre aux investisseurs de comprendre plus efficacement les accords.

Réduction des délais à chaque étape :

- Visant l'efficacité opérationnelle, nous nous sommes concentrés sur l'optimisation des processus et l'élimination des retards inutiles, ce qui a permis de réduire les délais tout au long du cycle de vie de l'investissement.
- Les investisseurs peuvent ainsi prendre des décisions éclairées de manière plus efficace et tirer parti des opportunités en temps voulu.

PROCHAINES ÉTAPES

Un guichet unique pour les services d'investissement :

- Nous mettons en place une approche simplifiée, reposant sur un « guichet unique », afin de regrouper divers services en un seul point de contact pour les investisseurs.
- Cette approche centralisée permettra d'améliorer la commodité et l'efficacité et d'accéder à un large éventail de ressources et de soutien tout au long du processus d'investissement.

Mise en place de services de sélection des sites :

- Nous allons lancer des services de sélection de sites, en intégrant à nos offres des analyses avancées de localisation grâce au Geographic Information System (GIS).
- Les investisseurs obtiendront des renseignements sur les lieux d'investissement potentiels, en s'appuyant sur des données et des analyses complètes pour prendre des décisions éclairées et conformes à leurs objectifs.

Notre engagement en faveur de l'excellence et de l'amélioration continue nous permet de garantir que les investisseurs reçoivent le soutien, les ressources et les services dont ils ont besoin.

Tirer parti des partenariats stratégiques

74 %

DE SATISFACTION DES
PARTENAIRES

75

MUNICIPALITÉS
MOBILISÉES

À Investissements Ontario, nous comprenons l'importance de la collaboration et des partenariats pour obtenir des investissements pour la province.

Pour renforcer nos efforts de collaboration et maximiser notre impact, nous avons mis en place une équipe dédiée aux partenariats au sein de l'organisation. Cette équipe joue un rôle crucial en facilitant les conversations avec les partenaires de tous les niveaux de gouvernement, ce qui nous permet d'examiner les meilleures approches en matière de collaboration et de soutien. En alignant nos efforts sur ceux de nos partenaires, nous renforçons notre impact collectif et favorisons la réussite mutuelle.

Consultations des partenaires :

- Des consultations approfondies ont été menées avec les partenaires stratégiques, notamment les chefs de file des secteurs et les parties prenantes, afin de cerner les objectifs communs et les domaines de collaboration.
- Ces consultations ont permis d'améliorer les relations, de favoriser le partage des connaissances et de trouver des solutions innovantes à l'appui de nos investisseurs.

Modèles de mobilisation des autres niveaux de gouvernement :

- Nous avons élaboré des modèles efficaces de mobilisation des autres niveaux de gouvernement, tels que les autorités locales, régionales et nationales, afin de simplifier les processus et de faciliter les investissements.
- Ces efforts de collaboration ont permis d'améliorer l'efficacité, de minimiser la bureaucratie et de créer un environnement plus favorable pour nos investisseurs.

Inventaire des services et des aides aux investisseurs existants :

- Notre partenariat avec le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce nous permet de tirer parti d'une gamme complète de services conçus pour répondre aux divers besoins de nos investisseurs. Le soutien du Ministère a permis de réaliser une évaluation et un inventaire approfondis des services et des aides aux investisseurs proposés par la province.
- Cet inventaire nous permet d'exploiter efficacement les ressources et l'expertise de nos partenaires ministériels afin de fournir à nos investisseurs le soutien et les conseils dont ils ont besoin tout au long de leur projet d'investissement.
- Ces services comprennent :
 - **Connaissance du marché** : Fournir des renseignements à jour et détaillés sur le marché afin de permettre aux investisseurs de prendre des décisions éclairées et de tirer parti des avantages concurrentiels de l'Ontario.
 - **Acquisition de talents** : Offrir un soutien en matière d'acquisition de talents, afin d'aider les entreprises à attirer des professionnels qualifiés qui contribuent à leur succès et à les maintenir en poste.
 - **Aide à l'immigration professionnelle** : Faciliter le processus d'immigration pour les talents internationaux.
 - **Sélection de sites** : Fournir des conseils et un soutien dans la sélection des meilleurs sites pour les opérations commerciales, en tenant compte de facteurs tels que l'infrastructure, l'accessibilité, la disponibilité des talents et les études de marché.
 - **Connaissance de la réglementation** : Aider les entreprises à comprendre les réglementations pertinentes et à s'y conformer, afin de garantir un processus réglementaire harmonieux et efficace.
 - **Outils de financement** : Proposer une gamme d'outils et de ressources de financement, y compris des subventions et des prêts, pour soutenir la croissance des entreprises.

PROCHAINES ÉTAPES

Mise en place d'un portail numérique pour les partenaires

- Nous avons commencé à mettre en place un portail pour les partenaires, qui constituera un élément essentiel de notre stratégie numérique. Ce portail servira de plateforme centralisée pour le partage d'informations et la collaboration avec nos partenaires municipaux et régionaux. Il améliorera notre capacité à mobiliser les parties prenantes, à faciliter le transfert de connaissances et à favoriser la collaboration entre les différents investissements et projets.

Formation du Conseil consultatif en matière d'investissement et des Conseils régionaux en matière d'investissement :

- Nous nous réjouissons à l'idée de former un Conseil consultatif en matière d'investissement et des Conseils régionaux en matière d'investissement en vue de renforcer nos partenariats stratégiques.
- Ces conseils réuniront des chefs de file du secteur, des représentants des pouvoirs publics et des experts afin de fournir des renseignements, des conseils et des recommandations sur les stratégies et les initiatives d'investissement.
- En tirant parti de l'expertise et des connaissances de nos partenaires, nous visons à améliorer nos offres, à cerner de nouvelles opportunités, à coordonner nos actions et à faire croître les investissements, tout en apportant une plus grande valeur à nos investisseurs.

Notre engagement à tirer parti de l'expertise, des ressources et du soutien de nos partenaires nous permet d'offrir à nos investisseurs une meilleure expérience en matière d'investissement.

Établir une organisation performante

80 %

DE SATISFACTION DES EMPLOYÉS

Au cours de la période couverte par le rapport, nous avons accompli des progrès considérables dans notre quête d'une organisation performante. Ces réalisations témoignent de notre engagement à créer un environnement qui favorise l'excellence, stimule la croissance et favorise une culture de la réussite.

Parmi nos principaux accomplissements, on peut citer :

Équipe de direction et de gestion :

- Une équipe de direction et de gestion expérimentée a été formée pour assurer un leadership fort et garantir la réussite de l'organisation.
- Notre volonté de renforcer notre équipe de direction nous a conduits à recruter deux personnes expérimentées, qui occupent désormais les fonctions de vice-président au sein de notre organisation :
 - **Vice-président, développement des activités** : Khawar Nasim compte plus de 25 ans d'expérience dans les secteurs privé et public à l'étranger, dont plus récemment à titre de consul général intérimaire du Canada à New York. Au cours de sa carrière au sein du ministère des Affaires étrangères du Canada, il a occupé des postes à Rome, Barcelone, La Haye et Minneapolis. Il a également passé quatre ans à Toronto à titre de vice-président des affaires extérieures au sein de Yamana Gold. M Nasim est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Carleton et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill.
 - **Vice-président, stratégies et solutions technologiques** : Michael Fedchyshyn s'est joint à Investissements Ontario après avoir œuvré au sein d'Infrastructure Ontario, où il a créé et dirigé le Programme d'aménagement axé sur les transports en commun. Il compte de l'expérience dans la structuration d'opérations complexes, l'établissement de cadres stratégiques pour la mise en œuvre de programmes à grande échelle et la détermination de la façon de maximiser les avantages économiques pour la province à partir de ces

programmes. Avant de se joindre à Infrastructure Ontario, M Fedchyshyn a travaillé dans le domaine du capital-investissement, du développement des énergies renouvelables, de l'essor de la valorisation énergétique des déchets, du financement de projets et des services-conseils en gestion. Il est titulaire d'un doctorat en science neurologique de l'Université de Toronto.

Personnel de base

- Nous avons commencé cette année avec une petite équipe de 8 professionnels, qui se consacrent principalement à l'analyse, aux services d'investissement et aux services organisationnels d'arrière-guichet. L'organisation compte désormais 34 personnes.
- L'expertise de notre équipe s'est élargie pour développer des domaines fonctionnels clés, notamment le développement commercial, la communication, la gestion des partenariats, la structuration des opérations et l'élaboration d'une stratégie d'attraction des investissements.
- Ces recrutements stratégiques, ainsi que l'élargissement des capacités de notre équipe, nous ont permis de mieux servir nos clients et de saisir de nouvelles opportunités.

Installation de notre bureau :

- L'installation de notre bureau, au 250, rue Yonge à Toronto, a permis de centraliser nos activités. Cette présence physique permet non seulement une collaboration et une communication efficaces entre les membres de l'équipe, mais améliore également notre productivité et notre cohésion en tant qu'organisation.

Infrastructure organisationnelle, contrôles internes et politiques :

- Nous avons mis en place une infrastructure organisationnelle, des contrôles internes et des politiques pour garantir des opérations harmonieuses et efficaces. Ces systèmes et processus constituent la base d'une prise de décision efficace, de la gestion des risques et du respect des exigences réglementaires.
- Cette année, l'organisation est passée à ses propres systèmes financiers et de paie. Des contrôles internes ont été élaborés et mis en œuvre afin de protéger les actifs

d'Investissements Ontario, de gérer ses dettes et de garantir la fiabilité des rapports financiers. Le système de contrôles internes comprend :

- la planification globale des activités;
- la formation sur les politiques et procédures régissant la conduite des organisations et la gestion des risques;
- la séparation des tâches;
- la délégation responsable des pouvoirs et la responsabilité personnelle;
- la tenue et la conservation de registres détaillés; et
une sélection, un filtrage et une formation soignés du personnel.

Philosophie de rémunération et programme de rémunération selon le rendement :

- L'organisation a élaboré une philosophie de rémunération complète, qui définit son approche en matière de rémunération et d'incitation au rendement.
- Le programme de rémunération selon le rendement a été conçu pour aligner le rendement des employés sur les objectifs de l'organisation, en favorisant une culture de responsabilité et d'excellence.

Accord de cadrage avec les syndicats :

- Un accord de cadrage a été conclu avec le partenaire de négociation collective, afin d'établir les bases pour des relations de travail coopératives et productives.

PROCHAINES ÉTAPES

Ouvrir de nouvelles fonctions :

- La prochaine étape pour établir une organisation performante consiste à recruter des personnes clés pour remplir de nouvelles fonctions dans le domaine des services d'investissement, de la sélection de sites et du marketing au sein de notre organisation.
- En attirant les meilleurs talents possédant les compétences et l'expertise spécifiques dont nous avons besoin, nous visons à renforcer nos capacités et à garantir de nouveaux investissements.

Stratégie numérique :

- Au cours de l'année prochaine, nous élaborerons une stratégie numérique et commencerons à la mettre en œuvre. Cela nous permettra non seulement d'optimiser nos opérations, de prendre des décisions fondées sur des données et d'attirer efficacement des investissements dans notre région, mais aussi de garantir la confidentialité et la protection des données de nos investisseurs, partenaires et parties prenantes.
- Nous pourrions ainsi élargir notre champ d'action, mobiliser des investisseurs et des partenaires potentiels et nouer des relations solides dans un environnement virtuel.
- Nous donnons la priorité aux meilleures pratiques du secteur et à des mesures de sécurité solides pour protéger les renseignements sensibles et respecter les règlements relatifs à la protection de la vie privée, renforçant ainsi notre engagement en faveur de la confiance et de la responsabilité.

ANCRÉE DANS DE SAINES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

La structure de responsabilisation d'Investissements Ontario remonte à la création de l'organisation, le 8 juillet 2020, en vertu d'un règlement pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement* de l'Ontario; elle est restée en vigueur sous le régime de la *Loi de 2021 sur la société Investissements Ontario*, qui a pris effet le 27 avril 2021.

Composition du conseil d'administration

Établi à titre d'organisation opérationnelle, Investissements Ontario a un conseil d'administration de 13 membres qui relève du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce et, par l'entremise de ce ministre, de l'Assemblée législative de l'Ontario.

Les membres du conseil sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, conformément à la *Directive concernant les organismes et les*

nominations et aux procédures du Secrétariat des nominations du gouvernement de l'Ontario. Le président est nommé par le ministre et le vice-président par le ministre sur recommandation du président. Une liste des membres du conseil d'administration, de leur mandat et de leur rémunération figure à l'Annexe D.

Pour aider le ministre à recommander la nomination des autres membres du conseil d'administration, ce dernier a créé une matrice de compétences, à partir de laquelle il s'est lui-même évalué. Cette matrice énonce les compétences et l'expérience pertinentes par rapport au mandat de l'organisation.

Le conseil d'administration d'Investissements Ontario assume plusieurs responsabilités, dont les suivantes :

- gouvernance et intendance globales de l'organisation;
- surveillance de la gestion d'Investissements Ontario;
- évaluation et recommandation d'opportunités d'investissement stratégique, y compris les contributions du Fonds pour Investissements Ontario.

Le conseil d'administration a instauré deux règlements internes. Le premier régit le déroulement habituel des affaires de l'organisation. On y trouve des dispositions liées au code de déontologie, aux conflits d'intérêts, aux responsabilités des membres et des dirigeants, aux délégations et au déroulement des réunions. Le deuxième porte sur les activités bancaires et les emprunts.

Comités du conseil

Pour mieux remplir ses responsabilités, le conseil d'administration a mis en place les trois comités ci-dessous :

- Le **Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques** : Garantit l'intégrité des états financiers, des rapports financiers et des systèmes de contrôle interne et de gestion du risque. Examine le budget de l'organisation et en recommande l'approbation au conseil, assure un suivi budgétaire et surveille les vérifications indépendantes.
- Le **Comité de la gouvernance et des ressources humaines** : Veille au respect des principes de gouvernance saine et à la formation continue des membres du conseil. Surveille les enjeux liés aux ressources humaines et à la rémunération (santé et sécurité au travail, recrutement de talents, développement du leadership, etc.) et formule des recommandations en la matière.

- Le **Comité d'examen en matière d'investissements**: Examine la diligence raisonnable et les recommandations de soutien financier concernant d'éventuels projets d'investissement. Surveille le processus d'évaluation des investissements, dont les critères d'évaluation des projets, les processus et les procédures pour gérer les risques et négocier les modalités.

Lettre de mandat

Le ministre rédige tous les ans une lettre de mandat établissant les priorités de l'organisation. Pour 2021-2022 et 2022-2023, il a rédigé en octobre 2021 une seule lettre de mandat. Le conseil d'administration a rempli toutes les priorités établies pour 2022-2023, notamment :

- bâtir l'équipe dans le cadre organisationnel approuvé;
- cibler et obtenir proactivement de nouveaux investissements stratégiques générateurs de croissance;
- respecter le budget d'Investissements Ontario;
- exploiter les stratégies et les directives en matière de rémunération et atteindre les résultats de référence.

Protocole d'entente

Investissements Ontario a conclu avec le ministre un protocole d'entente établissant les relations de responsabilisation entre l'organisation et le ministère et entre le conseil d'administration, la présidente, le directeur général et le ministre. Le protocole a été finalisé et signé par le ministre et la présidente le 13 décembre 2021. Il a été publié sur le site Web de l'organisation.

RENDEMENT DE FIN D'ANNÉE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS

Rendement des investissements

Indicateur ¹	Objectif pour 2022-2023	Résultat pour 2022-2023 ²	Objectif pour 2023-2024
Valeur des investissements obtenus ¹	2,0 Md\$	1,77 Md\$	3,1 Md\$
Emplois créés	2500	2297	3200
Emplois maintenus	S.O.	7624	Chiffres réels à déclarer ³
Salaire médian des emplois créés	Chiffres réels à déclarer par secteur		
Recettes fiscales générées	300 M\$	292 \$ ⁴	360 M\$
Investissement global mobilisé (dollars investis par dollar fourni par IO)	10:1	26:1 ⁵	11:1
Répartition régionale des investissements	Chiffres réels à déclarer par région économique		

Efficacité opérationnelle

Indicateur	Objectif pour 2022-2023	Résultat pour 2022-2023	Objectif pour 2023-2024
Satisfaction des partenaires	75 %	74 %	75 %
Satisfaction des investisseurs	80 %	95 %	80 %

REMARQUES :

- Total des investissements obtenus.
- Ces résultats représentent les avantages à réaliser sur la durée de vie des listes de conditions qui ont été signées en 2022-2023.
- Les emplois conservés et le salaire médian seront communiqués au fur et à mesure de l'exécution des projets financés par Investissements Ontario.
- Les recettes fiscales générées représentent une estimation de l'impact cumulé prévu à la suite des engagements en matière d'emploi et d'investissement.
- L'effet de levier est déterminé sur la base du coût fiscal. Effet de levier sur la base de la valeur nominale = 24:1.

GESTION DES RISQUES DE L'ORGANISATION

Le conseil d'administration, le directeur général et l'équipe de direction de l'organisation ont très tôt identifié les risques souvent associés à une jeune organisation en phase de croissance rapide. Certains de ces risques ont été soit le résultat, soit amplifiés par des facteurs externes, tels que la pandémie de COVID-19. Les risques qui ont eu un impact direct sur le rendement de l'organisation par rapport aux objectifs sont recensés ci-dessous. Des mesures proactives ont été adoptées pour surveiller et atténuer ces risques et leurs répercussions potentielles permanentes.

Risque	Stratégies d'atténuation adoptées
Complexité du recrutement et de la mise en place des systèmes d'infrastructure de l'organisation (y compris l'obtention des autorisations gouvernementales requises) en parallèle de la fonction d'attraction des investissements.	Attraction et maintien en poste d'employés exceptionnels grâce : <ul style="list-style-type: none">• à l'utilisation d'un cabinet de recrutement pour les postes de direction;• à la promotion d'une culture de travail positive et inclusive, qui encourage l'épanouissement professionnel, les possibilités de perfectionnement et un bonne conciliation travail-vie privée;• à la mise en place d'une équipe de RH par intérim ayant de l'expérience dans la création de nouvelles organisations provinciales afin

de mettre en place un régime d'avantages compétitif;

- à l'utilisation d'un spécialiste de la rémunération pour élaborer un programme de rémunération selon le rendement, en alignant ces deux éléments.

L'efficacité et l'accent sur l'attraction des investissements ont été renforcés grâce :

- au déploiement d'un système de GRC de pointe pour simplifier la gestion des clients;
- à l'élaboration de plans d'attraction des investissements pour cerner et cibler les opportunités à potentiel élevé;
- à l'externalisation de la gestion de la paie et des finances afin d'accélérer les opérations et de concentrer les ressources.

Les marchés financiers se restreignent, ce qui entraîne la prudence des investisseurs et des retards dans les projets.

- Sensibiliser aux soutiens disponibles et améliorer l'accès à ceux-ci.
- Améliorer l'accès au financement grâce à l'évaluation d'autres mécanismes de financement et des relations avec les intermédiaires financiers.
- Suivre de près la situation afin d'éclairer et d'ajuster les stratégies d'attraction des investissements et les objectifs de rendement, si nécessaire.

Risque	Stratégies d'atténuation adoptées
<p>Législation protectionniste dans les administrations concurrentes, ce qui entraîne une réduction de l'activité d'investissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de messages forts, par le biais d'efforts de marketing en ligne et numérique, pour démontrer les forces et la stabilité inhérentes de l'Ontario. • Exploiter les capacités d'analyse pour suivre de près les tendances mondiales, les impacts sectoriels et les sentiments des entreprises afin d'éclairer et d'ajuster les stratégies d'attraction des investissements et les objectifs de rendement, le cas échéant. • Continuer à favoriser la relocalisation et les opportunités à long terme en mettant l'accent sur les emplois résilients.

Le conseil d'administration et le directeur général ont également cerné les risques futurs, anticipés à mesure que l'organisation intensifie ses activités d'attraction des investissements et met en place de nouveaux services. Afin de recenser et de traiter plus efficacement et objectivement les vulnérabilités, l'organisation a investi dans des bases de données sur le marché et a mené des consultations et des enquêtes auprès des parties prenantes et des partenaires externes.

RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers des activités dont le présent rapport fait état sont ceux de la période allant du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, soit la deuxième année d'activité complète d'Investissements Ontario. Investissements Ontario a reçu un financement de 6 149 907 dollars du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, et a généré un excédent d'exploitation d'environ 471 166 dollars. Ses frais d'administration ont atteint un total de 5 731 818 dollars; cela comprend un montant de service ponctuel d'environ 291 612 dollars. Au 31 mars 2023, l'organisation dispose d'une équipe de 34 personnes.

Pour consulter le rapport sans réserve de l'auditeur indépendant pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023, aller à l'Annexe B. Les états financiers audités pour la même période figurent à l'Annexe C.

REGARD VERS L'AVENIR

Nul doute qu'avec les mesures adoptées par le conseil d'administration et la direction de l'organisation dans la dernière année, de même qu'avec l'appui du Ministère, Investissements Ontario dispose de bases solides pour accroître sa capacité à attirer, à bien mobiliser et à obtenir des investissements durables en Ontario.

Au cours de l'année prochaine, nous nous appuyerons sur cette base en renforçant notre gouvernance organisationnelle, en mettant en œuvre nos plans d'attraction des investissements, en élaborant de nouvelles capacités fonctionnelles et en nous efforçant de faciliter l'accès des investisseurs aux services et aux soutiens.

Plus précisément, nous nous concentrerons sur une croissance significative des nouvelles capacités et des nouveaux services dans trois domaines :

- l'évaluation et la sélection des sites;
- des services de conciergerie à guichet unique; et
- le marketing et la promotion.

Cela nous permettra d'attirer davantage d'investisseurs, de leur offrir une valeur ajoutée et de mieux faciliter les investissements des entreprises.

Coordonnées

Pour toute question d'ordre général ou autre, veuillez communiquer avec Gabriella Siciliano, cheffe des communications et du marketing, à l'adresse suivante.

Courriel : gabriella.siciliano@InvestOntario.ca

Site Web : www.investontario.ca/fr

ANNEXE A : RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE



Investissements Ontario
250, rue Yonge, 35^e étage
Toronto (Ontario), Canada
M5B 2L7

Investissements Ontario
Exercice ayant pris fin le 31 mars 2023


Responsabilité de la présentation des états financiers

Les états financiers d'Investissements Ontario ci-joints ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et sont la responsabilité de la direction. La préparation d'états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours d'une période ultérieure. Les états financiers ont été établis en bonne et due forme suivant un seuil de signification raisonnable et sont basés sur les renseignements disponibles au 27 juin 2023.

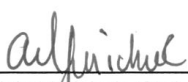
La direction est responsable de l'intégrité des états financiers et maintient un système de contrôles internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable la protection de l'actif et l'accès en temps voulu à des renseignements financiers fiables. Ce système comprend des politiques et méthodes officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui assure, comme il se doit, la délégation des pouvoirs et la division des responsabilités.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques, doit s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes. Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques est composé de membres du conseil d'administration qui ne sont pas des employés ni des dirigeants d'Investissements Ontario et qui se réunissent généralement de façon périodique avec la direction et le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario pour s'assurer qu'ils honorent leurs responsabilités respectives.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de la vérificatrice consiste à exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de la vérificatrice explique la nature de son examen et exprime son opinion sur cette question.



Trevor Dauphinee
Directeur général



Alicia Yurichuk, CPA, CGA
Directrice des finances

ANNEXE B : RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Investissements Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Investissements Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Investissements Ontario au 31 mars 2023, ainsi que de ses résultats de son exploitation, de l'évolution des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante d'Investissements Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Investissements Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si Investissements Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Investissements Ontario.

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15^e étage
20, rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-326-3812

www.auditor.on.ca

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'Investissements Ontario;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'Investissements Ontario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Investissements Ontario à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale,



Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 27 juin 2023

ANNEXE C : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Investissements Ontario
État de la situation financière
Au 31 mars 2023

	2023	2022
Actifs financiers		
Encaisse	578 601 \$	2 300 083 \$
Intérêts à recevoir	5 485	1 309
Contributions dues par la province de l'Ontario (note 3)	2 600 000	–
	<u>3 184 086</u>	<u>2 301 392</u>
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 4)	838 831	450 244
Dette envers la province de l'Ontario (note 5)	929 411	992 432
Actifs financiers nets	1 415 844	858 716
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 6)	146 693	232 655
	<u>146 693</u>	<u>232 655</u>
Excédent accumulé	1 562 537 \$	1 091 371 \$

Entente de financement du ministère (note 12)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Présidence du conseil d'administration



Présidence du Comité de la vérification,
des finances et de la gestion des risques

Investissements Ontario

État des résultats et de l'excédent accumulé
Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023

	Budget		
	31 mars 2023	31 mars 2023	31 mars 2022
Recettes			
Paiements de transfert – Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce	7 310 023 \$	6 149 907 \$	3 598 685 \$
Produits d'intérêt	6 000	53 077	1 309
	<u>7 316 023 \$</u>	<u>6 202 984</u>	<u>3 599 994</u>
Charges (note 9)			
Traitements, salaires et avantages sociaux (note 7)	5 520 281 \$	3 910 679 \$	1 763 049 \$
Services (note 8)	2 578 973	1 655 197	724 031
Transports et communications	171 040	100 422	14 921
Marketing	100 000	49 445	2 264
Fournitures et matériel	37 100	16 075	4 358
	<u>8 407 394</u>	<u>5 731 818</u>	<u>2 508 623</u>
Excédent d'exploitation annuel	(1 091 371 \$)	471 166 \$	1 091 371 \$
Excédent accumulé au début de l'exercice	1 091 371	1 091 371	–
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	\$	<u>1 562 537 \$</u>	<u>1 091 371 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario
 État de l'évolution des actifs financiers nets
 Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023

	Budget 31 mars 2023	31 mars 2023	31 mars 2022
Excédent d'exploitation annuel	(1 091 371 \$)	471 166 \$	1 091 371 \$
Charges payées d'avance	–	85 962	(232 655)
Évolution des actifs financiers nets	(1 091 371)	557 128	858 716
Actifs financiers nets au début de l'exercice	858 716	858 716	–
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	(232 655 \$)	1 415 844 \$	858 716 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario
 État des flux de trésorerie
 Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023

	31 mars 2023	31 mars 2022
Opérations d'exploitation		
Excédent d'exploitation annuel	471 166 \$	1 091 371 \$
Variation des fonds de roulement hors trésorerie		
Intérêts à recevoir	(4 176 \$)	(1 309)
Contributions dues par la province de l'Ontario (voir la note 3)	(2 600 000)	—
Comptes créditeurs et charges à payer	388 587	450 244
Dette envers la province de l'Ontario	(63 021)	992 432
Charges payées d'avance	85 962	(232 655)
	(2 192 648 \$)	1 208 712 \$
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	(1 721 482 \$)	2 300 083 \$
Évolution nette de l'encaisse	(1 721 482 \$)	2 300 083 \$
Encaisse au début de l'exercice	2 300 083	—
Encaisse à la fin de l'exercice	578 601 \$	2 300 083 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023

1. Nature de l'organisme

Investissements Ontario (la « Société ») a été créée le 8 juillet 2020 conformément au Règlement de l'Ontario 357/20 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, L.R.O. 1990, chap. D.10 (Ontario). Depuis le 27 avril 2021, la Société est régie par la *Loi de 2021 sur la société Investissements Ontario* (la « Loi »).

Selon la Loi, les objets de la Société sont les suivants :

- obtenir du secteur privé des investissements commerciaux et de capitaux stratégiques qui appuient le développement économique, la résilience et la création d'emplois en Ontario, notamment en fournissant une aide financière et des stimulants destinés à promouvoir la compétitivité économique générale et la croissance de l'Ontario;
- mener d'autres activités compatibles avec ses objets qui sont décrites dans les politiques ou les directives émanant du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministère ») ou énoncées dans un accord conclu avec le ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce (le « ministre »);
- recevoir des éléments d'actif ou s'en occuper, notamment les détenir, les placer ou les vendre afin de réaliser ses objets.

La Société se fonde sur une approche proactive axée sur les données pour attirer des investissements de grande valeur dans les secteurs de la technologie, des sciences de la vie et de la fabrication de pointe. Elle vise à soutenir les possibilités d'investissement en offrant des services personnalisables, y compris de l'aide financière, des mesures de soutien aux talents, des services consultatifs et des services de concierge. Le conseil d'administration de la Société approuve toutes les recommandations présentées au ministre concernant les investissements du Fonds pour Investissements Ontario.

La Société est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu, comme le prévoit la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

2. Principales conventions comptables

a) Méthode de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023

comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Les principales conventions comptables utilisées pour la préparation des présents états financiers sont résumées ci-après.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les événements ayant généré ces recettes, comme il est expliqué plus bas. Toutes les recettes sont enregistrées au fur et à mesure qu'elles sont générées.

Fonds du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

Le ministère finance les activités d'exploitation de la Société. Ces fonds du ministère sont comptabilisés à titre de recettes dans les états financiers lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans la mesure où les conditions de transfert donnent lieu à une obligation répondant à la définition d'un passif. Le cas échéant, les fonds ministériels sont plutôt enregistrés à titre de produits constatés d'avance ou dans les comptes créditeurs. Ces fonds sont comptabilisés en tant que recettes dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Produits d'intérêts

Un produit d'intérêts est constaté au moment où il est généré.

c) Charges

Les charges sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Le coût des biens consommés et des services reçus au cours de l'exercice est porté aux charges.

d) Charges payées d'avance

Ces sommes, qui comprennent les dépenses en services, sont comptabilisées à titre de charges durant les périodes où la Société prévoit en bénéficier.

e) Opérations entre parties apparentées

Ces opérations sont évaluées à leur valeur d'échange, c'est-à-dire la contrepartie établie et convenue entre les parties apparentées.

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023

f) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont comptabilisés comme suit : l'encaisse est comptabilisée au coût et, comme le risque de fluctuation est négligeable, sa valeur comptable correspondant approximativement à sa juste valeur. Les intérêts à recevoir et les comptes créditeurs et charges à payer sont également comptabilisés au coût.

g) Régimes de retraite des employés

Les employés à temps plein de la Société participent au Régime de retraite des fonctionnaires, le régime de retraite à prestations déterminées des employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. C'est la province de l'Ontario qui, étant l'unique promoteur du régime, détermine les cotisations annuelles de la Société au titre du régime. Les gains et les pertes établis selon les évaluations actuarielles prévues par la loi ne constituent pas des actifs ou des passifs de la Société, puisqu'il incombe au promoteur (et Investissements Ontario n'en est pas un) d'assurer la viabilité financière du régime de retraite. Les cotisations de la Société sont comptabilisées comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations déterminées, c'est-à-dire qu'elles sont constatées à titre de charges dans l'exercice où elles sont exigibles.

h) Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit faire des estimations et émettre des hypothèses qui influent sur les montants à présenter au titre des actifs et des passifs, des passifs éventuels à la date des états financiers et des recettes et charges enregistrées durant l'exercice. Sont notamment visées par ces estimations et hypothèses les charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Contributions dues par la province de l'Ontario

Les contributions dues par la province de l'Ontario représentent le montant des paiements de transfert que le ministère doit à la Société. Les montants dus par la province de l'Ontario sont réglés séparément de la dette envers la province de l'Ontario.

4. Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs correspondent aux opérations commerciales habituelles

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023

auprès de fournisseurs tiers. Les charges à payer renvoient aux traitements, aux salaires et aux avantages sociaux.

	2023	2022
Comptes créditeurs	269 609 \$	313 376 \$
Charges à payer	569 222	136 868
Total	838 831 \$	450 244 \$

5. Dette envers la province de l'Ontario

Il s'agit des montants que la Société doit payer au ministère. Au cours de l'exercice financier 2022-2023, le ministère a engagé des dépenses totalisant 1 051 142 \$ (2022 : 2 262 518 \$) au nom de la Société et a imputé 1 114 165 (2022 : 1 270 086) à la Société. Les imputations englobent principalement les traitements et les avantages sociaux du personnel du ministère dont les activités sont liées à la Société, les services informatiques, les services de communication ainsi que des imputations externes pour les services techniques. Les variations à ce poste pour l'exercice de 2023 sont présentées ci-dessous.

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	992 432 \$	- \$
Factures reçues	1 051 144	2 262 518
Montant remboursé	(1 114 165)	(1 270 086)
Solde à la fin de l'exercice	929 411 \$	992 432 \$

6. Charges payées d'avance

	2023	2022
Abonnements et licences analytiques	122 123 \$	198 337 \$
Autre	24 570	34 318
Total	146 693 \$	232 655 \$

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023

7. Avantages sociaux futurs

Tout le personnel de la Société peut adhérer au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime à prestations déterminées. Les employés mutés de la fonction publique de l'Ontario à la Société ont continué d'y participer. La Société (l'employeur) verse des cotisations complémentaires égales à 100 % de celles des employés. Ceux-ci peuvent verser en cotisations 7,4 % de leur salaire annuel jusqu'à concurrence du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) et 10,5 % de leur salaire annuel au-delà du MGAP. Pour l'exercice financier de 2023, des cotisations de 233 245 \$ (2022 : 4 103 \$) au régime de retraite sont comptabilisées au poste des traitements, salaires et avantages sociaux de l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Durant l'exercice en cours, le ministère a affecté du personnel (du Bureau du sous-ministre) à la Société. La province assume les coûts associés à la participation de ces employés au régime de retraite. Ces coûts ne sont donc pas comptabilisés dans les présents états financiers.

8. Services

Les services représentent les charges suivantes :

	2023	2022
Services informatiques, de gestion de la clientèle et de vérification préalable	637 381 \$	129 814 \$
Services professionnels et administratifs	1 017 816	594 216
Total	1 655 197 \$	724 030 \$

9. Opérations entre parties apparentées

Au cours de l'exercice 2022-2023, le ministère a fourni des employés, des biens et des services spécialisés à la Société en vue de la soutenir dans ses activités.

- Le salaire et les coûts associés aux avantages sociaux (sauf ceux afférents au régime de retraite, comme l'indique la note 7) des employés ministériels spécialisés travaillant à la Société qui sont imputés par le ministère totalisent 522 047 \$ (2022 : 1 226 836 \$). Ils sont comptabilisés au poste « Traitements, salaires et avantages sociaux » dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023

- Un montant totalisant 73 174 \$ (2022 : 24 366 \$) pour des biens et services a été recouvré au coût par le ministère. Ils sont comptabilisés aux postes « Transports et communications » et « Services » dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

De plus, les biens et services suivants ont été fournis gratuitement à la Société; ils ne figurent donc pas dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

- Certaines charges engagées par la Société, d'une part pour l'hébergement, et de l'autre pour les coûts de rénovation, ont été absorbées par le ministère de l'Infrastructure. Ces charges totalisent 834 611 \$ (2022 : 72 757 \$).
- Le ministère a fourni un soutien en matière de paiement et de gestion ainsi que des services d'administration de sites Web et de médias sociaux.

10. Centre d'innovation de l'Ontario

La Société a conclu une entente avec le Centre d'innovation de l'Ontario en vue de fournir des systèmes financiers et comptables, des services de paie et des services de production de rapports des dépenses. La durée du contrat initial était du 18 mars 2022 au 31 janvier 2023. Au cours de l'exercice, une prolongation a été signée pour poursuivre la durée du contrat jusqu'au 29 février 2024. Le contrat a une valeur totale de 336 200 \$, excluant la TVH.

11. Gestion des risques liés aux instruments financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations en matière de trésorerie en temps voulu. Comme c'est le ministère qui finance intégralement ses activités d'exploitation, la Société est très peu exposée à ce type de risque. Pour l'atténuer, elle établit des prévisions d'encaisse et des rapports réguliers destinés au ministère. Les charges à payer à la fin de la période doivent être réglées au cours du premier trimestre de l'exercice suivant.

b) Risque de marché

Le risque de marché auquel est exposée la Société correspond au risque de taux d'intérêt, soit la possibilité de perte financière découlant de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs des instruments financiers en fonction de la

Investissements Ontario

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023

fluctuation des taux d'intérêt du marché. La Société est très peu exposée à ce type de risque en ce qui concerne les comptes bancaires portant intérêt qu'elle détient.

12. Entente de financement du ministère

Une entente-cadre, dans laquelle est décrite l'entente de financement, a été conclue le 1^{er} décembre 2021 entre le ministère et la Société. L'entente précise que tout financement excédentaire reçu du ministère peut être remboursé ou affecté à une période subséquente. Au 31 mars 2023, la direction n'a été informée d'aucun remboursement potentiel.

ANNEXE D : MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elyse Allan

Postes : Présidente du conseil d'administration et membre d'office de tous les comités.

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour deux ans.

Rémunération : 15 050,00 \$

Andrew MacLeod

Postes : Vice-président du conseil d'administration et président du Comité d'examen en matière d'investissements.

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour un an. Mandat renouvelé en mars 2023 pour trois ans.

Rémunération : renonciation.

Anna Barrett

Postes : Membre du conseil d'administration et présidente du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques.

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour un an. Mandat renouvelé en mars 2023 pour trois ans.

Rémunération : 4 350,00 \$

Janet Ecker

Postes : Membre du conseil d'administration et présidente du Comité de la gouvernance et des ressources humaines.

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour deux ans.

Rémunération : 4 375,00 \$

Carmine Nigro

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité de la gouvernance et des ressources humaines.

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour deux ans.

Rémunération : renonciation.

Carolynne Watts

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques.

Mandat : Nomination en mars 2022 pour un mandat de deux ans.

Rémunération : 1 900,00 \$

Ernie Eves

Postes : Membre du conseil d'administration, ancien membre du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques, et membre du Comité d'examen en matière d'investissements.

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour deux ans.

Rémunération : 700,00 \$

Gadi Mayman

Postes : Membre du conseil d'administration, ancien membre du Comité de la gouvernance et des ressources humaines, et membre du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques.

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour un an. Mandat renouvelé en mars 2023 pour trois ans.

Rémunération : 0 \$

Joseph Mancinelli

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité d'examen en matière d'investissements.

Mandat : Nomination en mars 2021 pour un mandat d'un an. Mandat renouvelé en mars 2022 pour deux ans.

Rémunération : renonciation.

Karen Sparks

Postes : Membre du conseil d'administration et du Comité de la gouvernance et des ressources humaines.

Mandat : Nomination en mars 2022 pour un mandat de deux ans.

Rémunération : renonciation.

ANNEXE E : PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS

FABRICATION DE POINTE

Matériaux et produits chimiques de pointe

- Acier à haute teneur en nickel pour les nouvelles installations de forgeage, les infrastructures et la production d'alliages de pointe
- Bâtiments modulaires et produits de construction, éléments de construction fabriqués et nouveaux matériaux de construction à haute efficacité
- Recyclage avancé des plastiques et produits chimiques et décarbonisation
- Biocarburants et produits biochimiques pour l'aviation et l'industrie

Automobile et aérospatiale

- Composants de grande valeur pour les véhicules électriques et la chaîne d'approvisionnement automobile
- Fabricants de niche d'autobus électriques, de motos électriques, de camions, de véhicules de service spécialisés, de véhicules de construction, d'agriculture et d'exploitation minière
- Fabrication de composants pour l'aérospatiale et la défense et fabrication d'équipements d'origine

SCIENCES DE LA VIE

Biopharmaceutique et vaccins

- Initiatives de recherche et développement en biotechnologie
- Fabrication de vaccins et de produits biologiques

Santé numérique et analyse

- Diagnostics à domicile, soins à la demande, imagerie diagnostique, suivi des patients, télésanté basée sur la réalité virtuelle, recherche et développement basés sur l'intelligence artificielle (IA)
- Utilisation de l'IA dans la découverte et l'analyse de médicaments en vue d'améliorer la gestion des essais cliniques
- Sous-traitance pharmaceutique et fabricants de produits génériques
- Installations pouvant soutenir la production de médicaments pour l'élaboration de médicaments et les essais cliniques

TECHNOLOGIE

Fabrication d'ordinateurs et de produits électroniques :

- Fabrication de semi-conducteurs et de produits électroniques
- Produits électroniques de niche pour l'industrie automobile
- Produits électroniques pour la construction et la fabrication
- Systèmes robotiques et d'automatisation, capteurs et dispositifs pour les bâtiments intelligents

Logiciel et services de TI

- Informatique quantique, technologie financière, technologie immobilière, cybersécurité, jeux, IA et commerce électronique
- Recherche et développement, fonctions d'ingénierie et de conception

Technologie propre

- Batteries de stockage sur le réseau et nouvelles technologies sur les véhicules pour le stockage sur le réseau
- Nouvelles technologies de recyclage ou circulaires pour les batteries de véhicules électriques, les panneaux solaires, les métaux et les produits chimiques
- Chaîne de production et d'approvisionnement des petits réacteurs modulaires (PRM), y compris les logiciels et les systèmes de surveillance et de contrôle